



DPIB2MC

2024 - 2025

Master de spécialisation en droit de l'environnement et droit
public immobilier (horaire décalé)

DPIB2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce master de spécialisation couvre non seulement le droit public immobilier (droit de l'aménagement du territoire, urbanisme, instruments de politique foncière, domanialité...), mais aussi les multiples facettes du droit de l'environnement (droit international, communautaire, fédéral et régional...) ainsi que ses interactions avec les autres branches du droit dont il adapte certaines techniques (droit fiscal, pénal, judiciaire, responsabilité civile).

Combinant la réflexion de fond et l'examen des questions d'intérêt pratique, le master de spécialisation donne, de manière synthétique et rigoureuse, une vision globale de disciplines juridiques qui tendent à converger en raison de la transversalité des problèmes écologiques. L'attention se porte notamment sur les interactions entre les réglementations relatives à la police de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et celle du droit de l'environnement.

Votre profil

Ce programme est tout spécialement adapté aux besoins d'un public professionnel.

Votre programme

Les horaires sont conçus de manière à permettre la participation de personnes ayant une vie professionnelle active. A cette fin, les cours se donnent plusieurs soirs par semaine (17h30-20h30) ainsi que quelques samedis matin sur la campus Saint-Louis - Bruxelles. Les personnes inscrites au master sont en outre systématiquement invitées aux colloques et séminaires organisés par le CEDRE (Centre d'étude du droit de l'environnement) de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles, ainsi que de la Faculté de droit et de criminologie de l'UCLouvain (Louvain-la-Neuve) dans le courant de l'année académique.

DPIB2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Les enseignements sont dispensés en français, langue qui est également celle de la plupart des matériaux de cours.

Au terme du master de spécialisation en droit de l'environnement et droit public immobilier, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

- une connaissance pointue de l'ensemble des aspects du droit public immobilier et du droit de l'environnement, et ce, dans leurs dimensions internationales, européennes et nationales pertinentes ;
- une compréhension des interactions nouées entre le droit de l'environnement et d'autres branches du droit (droit fiscal, pénal, judiciaire, responsabilité civile) dont il adopte certaines techniques ;
- une vision globale de disciplines juridiques qui tendent à converger en raison de la transversalité des problèmes écologiques ;
- une capacité à communiquer oralement et par écrit, de manière documentée et argumentée, à propos d'une problématique touchant au droit de l'environnement et au droit public immobilier ;
- une expertise propre à positionner le-la diplômé-e comme un-e interlocuteur-trice de référence dans le domaine du droit de l'environnement et du droit public immobilier.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se répartit sur une année académique et comporte 60 crédits. Il comprend plusieurs parties :

- questions communes (10 crédits)
- droit de l'environnement (14 crédits)
- droit public immobilier (14 crédits)
- unités d'enseignement optionnelles (2 crédits)
-

○ BDPIM2113

Aspects contentieux et droit pénal

Pierre Moëryncq
Jacques Sambon

100

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

DPIB2MC - Informations diverses

